

EMPREINTE ECOLOGIQUE

Un peu d'histoire

Le concept d'empreinte écologique a été élaboré au début des années 1990 par William Rees et Mathis Wackernagel, dans le cadre d'une thèse de doctorat en planification urbaine (Mathis Wackernagel a soutenu sa thèse en 199 à l'université de Vancouver sous la responsabilité de William Rees). En 1999, ils publient ensemble *Notre empreinte écologique*, aux éditions *Écosociété*.

« L'empreinte écologique est la mesure de la charge qu'impose à la nature une population donnée. Elle représente la surface de sol nécessaire pour soutenir les niveaux actuels de consommation des ressources et de production de déchets de cette population. »

Les deux auteurs cherchaient alors à élaborer une méthode de quantification physique de la soutenabilité écologique, en proposant une information sensiblement équivalente à celle fournie, dans le domaine économique, par certains indicateurs monétaires comme le PIB1. Les comptes de l'empreinte écologique des nations sont aujourd'hui développés par le *Global Footprint Network* (GFN2), dont Mathis Wackernagel est le président. Le GFN est une organisation internationale à but non lucratif créée en 2003 pour développer et coordonner les efforts de recherche sur l'empreinte écologique. Le GFN travaille aujourd'hui en collaboration avec plus de 100 organisations partenaires, dont le WWF, qui publie régulièrement les Comptes nationaux de l'empreinte écologique dans ses rapports « Planète vivante ». L'un des objectifs affichés du GFN est que 10 pays adoptent officiellement l'empreinte écologique de la même manière que le PIB d'ici 2015.

Définition

« L'empreinte écologique mesure les surfaces biologiquement productives de terre et d'eau nécessaires pour produire les ressources qu'un individu, une population ou une activité consomme et pour absorber les déchets générés, compte tenu des technologies et de la gestion des ressources en vigueur. Cette surface est exprimée en hectares globaux (hag), c'est-à-dire des hectares ayant une productivité égale à la productivité biologique mondiale moyenne. » (Source : WWF, rapport Planète vivante, 2008).

Le concept d'empreinte écologique tente de répondre à la question suivante : *l'économie humaine mobilise-t-elle davantage de ressources ou services issus de la nature que celle-ci soit capable de régénérer ?*

C'est ainsi que l'empreinte écologique a été conçue comme un système comptable à deux composantes :

- la quantité de ressources ou services issus de la biosphère nécessaire pour faire fonctionner l'économie humaine (la demande), qui représente l'empreinte proprement dite ;
- la quantité de services que la biosphère est capable de régénérer (l'offre), qui correspond à la biocapacité.

Une expertise de l'empreinte écologique

Commissariat général au Développement durable

Études et documents - Numéro 16 - Janvier 2010 - 98 pages